

<p>Libertés individuelles et dimension collective de la vie en société ; « bien commun »</p>	<p>Jean Baubérot</p> <p>« Je suis estomaqué que vous privilégiez le bien commun aux libertés individuelles. Ce déséquilibre ne rend-il pas frère ennemi celui que l'on prétend combattre ? »</p>	<p>Nathalie Heinich</p> <p>Tout est question d'équilibre selon le contexte où l'on se trouve.</p> <p>Notre pays, avec la plupart des pays européens est l'un de ceux où les libertés individuelles sont les plus développées et protégées au point même que leur absolutisation risque de saper les bases mêmes de notre contrat social. C'est donc celui-ci qu'il faut défendre</p> <p>Aucune société ne peut s'opposer à la violence sans faire appel aux lois, c'est à dire aux « interdits ». La loi protège avant tout les faibles contre la loi du plus fort (aujourd'hui les caïds fondamentalistes). « Entre le fort et le faible c'est la loi qui protège et la liberté qui opprime » (Lacordaire)</p> <p>Le refus de la clarté peut engendrer le pire.</p>
---	--	--